

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Destinataires :

267 délégués titulaires du Syndicat Mixte du bassin versant de l'Armançon

Tonnerre, le 18 février 2016

N/Réf. : LG/DB/16-0004

Objet : Réunion du Comité Syndical électif

Madame, Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister au Comité Syndical électif du Syndicat Mixte du Bassin de l'Armançon qui se réunira le :

MARDI 1^{ER} MARS 2016 À 18 H 30

À LA SALLE POLYVALENTE D'ANCY-LE-FRANC

(Émargement à partir de 18 heures)

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation du délégué secrétaire de séance.

ÉLECTIONS

- du Président ;
- des Vice-Présidents¹;
- des membres du Bureau Syndical¹ ;
- des membres des Commissions d'Appel d'Offres et MAPA¹;

DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

- Délégations de fonctions au Président ;
- Délégations de fonctions et de signature aux Vice-Présidents et à la directrice du SMBVA.

.../...

¹ Détermination du nombre en séance

FINANCES

- Indemnités des élus ;
- Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor.

QUESTIONS DIVERSES

Ce Comité sera précédé d'un point d'information sur le périmètre et les missions du Syndicat.

J'attire votre attention sur le fait qu'il s'agit du premier Comité Syndical. Il a donc vocation à en installer la gouvernance, ceci est un préalable nécessaire pour son fonctionnement opérationnel. Son déroulement est précisé dans la note jointe à ce courrier.

Une collation est prévue lors de la réunion.

Je compte sur votre présence pour que le quorum soit réuni et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Doyen d'âge

André DESCHAMPS



P.I : Note préalable

Pouvoir

Plan d'accès à la salle

Organisation du covoiturage